



Depuis un mois, des expulsions de squats à la chaîne à Lyon

Les expulsions de squats se multiplient à Lyon. Depuis le début du mois de juin, au moins trois squats ont été expulsés. En ce mois de juillet, la menace pèse sur deux autres, dont le squat Pyramide qui héberge 245 personnes actuellement. Les collectifs se mobilisent pour dénoncer le durcissement de cette politique d'expulsions.

L'AUTEUR



Lisa Boudoussier

[Plus d'articles](#)

Dès l'arrivée au gymnase Bellecombe (Lyon 3e), vendredi 7 juillet – [occupé depuis deux semaines par des femmes et enfants sans-abri](#) – le climat de tension se fait ressentir face à la vague d'expulsions en cours à Lyon. Les agents municipaux de sécurité présents sur place refusent que la conférence de presse organisée par le collectif de soutien aux réfugié·e·s et migrant·e·s du Rhône se tienne à l'intérieur du gymnase.

Les membres du collectif rient jaune :

« On s'est fait virer du gymnase, c'est lamentable. »

Dans ce collectif, sont rassemblés plusieurs collectifs d'aide aux migrants, des associations spécialisées dans l'accompagnement des personnes vivant en squat, quelques syndicats et les sections rhodaniennes de partis politiques écologistes et de gauche. Tant pis, leur conférence de presse se déroulera dehors, sur un bout de trottoir.

En juin, trois expulsions ont eu lieu : le squat du Duracuire (Caluire), la maison du Zola (Villeurbanne) et la maison Sans-Souci (Lyon 3e), sans compter l'expulsion du campement de la place de Milan (Lyon 3e).

Deux autres sont à redouter en ce mois de juillet : [l'Espace Communal de la Guillotière \(ECG\)](#) et le squat Pyramide (Lyon 7e). Pour ce dernier, la menace est imminente. À partir de ce mercredi 12 juillet, il est expulsable à tout moment.

« La préfecture fait la guerre aux squats »

Les membres du collectif de soutien aux réfugié·e·s et migrant·e·s du Rhône dénoncent cette politique d'expulsions à la chaîne, estimant qu'elle n'a fait qu'aggraver la situation ces derniers mois.

« La préfecture fait la guerre aux squats », résume l'un d'entre eux.

[Depuis la fin de la trêve hivernale](#), le 31 mars, les expulsions sont de nouveau possibles. Colette, membre du collectif, insiste sur l'aspect volontariste de celles-ci :

« C'est une politique du chiffre. La préfecture s'est fixé une mission : expulser le plus de personnes possible. Pour cela elle met en place une véritable persécution qui relève du harcèlement. »

Le squat Pyramide, situé dans le quartier de Gerland, dans le 7^e arrondissement de Lyon, compte environ 245 personnes entre ses murs. Dans quelques jours, tous ces gens pourraient se retrouver à la rue. En effet, à partir du 12 juillet, le squat peut être expulsé n'importe quand.



Depuis avril 2021, un bâtiment accueille 245 personnes à Gerland. ©PL/Rue89Lyon.

Une menace omniprésente qui pèse sur les habitants, comme en témoigne Paul (le prénom a été modifié), un homme d'une quarantaine d'années qui a fait le déplacement jusqu'au gymnase Bellecombe pour témoigner :

« Les huissiers sont déjà venus, ils nous ont dit de nous préparer à devoir quitter le lieu rapidement. »

Des femmes et leurs enfants, ainsi que des jeunes adultes vivent dans l'angoisse en attendant le jour de l'expulsion. L'air abattu, Paul reprend :

« Tout le monde est inquiet dans le squat... On n'arrive plus à dormir. »

Aucun mandat initiant la procédure d'expulsion n'a encore été reçu. Les collectifs et associations de soutien espèrent une négociation qui permettrait de régulariser la situation du squat et donc de ne pas le vider de ses occupants.

« La mairie du 7^e arrondissement nous a dit qu'elle était favorable à un arrangement afin de pérenniser le lieu, relate Colette, peu confiante. L'évacuation de ce squat représenterait une véritable catastrophe. »

À lire aussi sur Rue89Lyon

[Un gymnase de la Ville de Lyon occupé par des femmes et des enfants sans-abri](#)

[« Ça détruit ma vie » : à la préfecture du Rhône, les retards s'accumulent pour les titres de séjour](#)

[Squat à Lyon : la saison des expulsions est ouverte](#)

[L'ECC, symbole de la lutte contre la gentrification de la Guillotière, au bord de l'expulsion](#)

Expulsés des squats mais pas relogés

Contactée, la préfecture du Rhône rappelle qu'une évaluation de la vulnérabilité des habitants des squats est réalisée avant l'expulsion. Le relogement dépend ensuite des critères de vulnérabilité relevés et de la saturation de l'hébergement d'urgence.

Or, malgré une augmentation du nombre de places d'hébergement d'urgence depuis 2019, assuré par la préfecture du Rhône, le dispositif est saturé dans le département et ne parvient plus à accueillir les sans-abris. Les expulsions se multiplient, sans perspective de relogement, ou très peu. Par exemple, [lors de l'expulsion de la place de Milan](#), le 28 juin, seule une dizaine de personnes ont pu être relogées temporairement.

« La préfecture ne prend pas ses responsabilités en ne proposant aucune solution de relogement. Elle ne permet pas aux personnes expulsées d'exercer leur droit au relogement », s'indigne un membre du collectif.



Les familles avec enfants de la place de Milan réunissent leurs affaires avant de démonter leur tente, le 28 juin 2023 à Lyon. ©L.R/Rue89Lyon

Face à cette vague d'expulsions, des solutions temporaires ont parfois été trouvées pour les personnes qui se retrouvent à la rue. La Métropole de Lyon paie des nuits d'hôtel qu'elle attribue prioritairement en fonction de critères de vulnérabilité. Un engagement qui sort de ses

compétences, puisque la collectivité a pour seule obligation légale de loger les mères isolées avec enfants de moins de trois ans ou enceintes de plus de huit mois. Les autres publics relèvent de la préfecture.

Laëtitia, enceinte de quelques mois, a dû quitter la maison Sans-souci suite à son expulsion, le 12 juin dernier. Elle témoigne :

« J'ai dû faire remplir trois certificats médicaux différents qui démontraient mon mauvais état de santé pour avoir droit à quelques nuits d'hôtel. »

Lire aussi sur Rue89Lyon

[Fin de l'hébergement de familles sans-abri par la Métropole de Lyon : les associations s'inquiètent](#)
[La politique illisible de la Ville de Lyon en matière d'hébergement d'urgence](#)

« On ne vit pas, on existe seulement »

À l'expulsion des squats s'ajoutent les conditions de vie extrêmes de celles et ceux qui n'ont pas de toit sur la tête. Comme l'exprime Souma, un adolescent d'une quinzaine d'années, accompagné par le collectif de soutien aux migrants de la Croix-Rousse :

« On ne vit pas, on existe seulement. »

Mineur isolé, cela fait trois mois qu'il vit avec 90 autres jeunes [dans le square Perrin](#), à deux pas de la Métropole, dans une situation d'insécurité et de précarité les plus totales.

Paul, du squat Pyramide, exprime un sentiment d'impuissance qui semble partagé par toutes celles et ceux venu·e·s témoigner ce jour-là :

« J'ai tout fait pour avoir un logement. Je ne sais plus à quelle porte frapper. »



Le gymnase municipal Bellecombe (Lyon 6e) est occupé depuis plus de deux semaines par des mères et leurs enfants sans-abri. © LB/Rue89Lyon

Tandis que les collectifs sont toujours dans le flou concernant la suite de l'occupation du gymnase Bellecombe, le contexte est loin de jouer en leur faveur. La situation risque d'empirer cet été.

Premièrement, les écoles ont fermé pour les vacances. Les collectifs de parents ne pourront plus les occuper pour loger les élèves sans-abri [comme ils le font le reste de l'année](#). Deuxièmement, la préparation des Jeux olympiques à Paris implique le transfert des sans-abris de la capitale vers le reste de la France. Enfin, il y a aussi la suppression des places dérogatoires créées pendant la crise du covid. Pourtant, cela n'empêche pas les pouvoirs publics d'accélérer les expulsions de squats. Colette ne cache pas sa rancœur :

« On arrive au point culminant et la situation est plus dramatique que l'an dernier. Énormément de gens se retrouvent en errance. »

Dans la Métropole de Lyon, le retour des tentes dans les rues

Cet hiver, les « tentes » (avec leurs sans-abri) étaient de retour dans les rues de Lyon. Sous le pont de Jean-Macé, sur les quais du Rhône, à Perrache, à la sortie des locaux de la Métropole de Lyon... Le phénomène des « campements » s'était quelque peu résorbé durant la crise sanitaire, du fait des moyens mis en place par les services de l'Etat et les collectivités. Il reprend de l'ampleur du fait, notamment, de l'absence d'ouverture de places d'hébergement d'urgence. Cet hiver, nous avons décidé de revenir en détail sur cette question.

- [*Hébergement d'urgence dans le Rhône : le gouvernement fait marche arrière sur les suppressions de places prévues*](#)
- [*Famille à la rue à Lyon : « Nous avons peur pour nos enfants »*](#)
- [*Un campement de 80 sans-abri à Lyon Part-Dieu, signe d'un hébergement d'urgence saturé*](#)
- [*Au Tambour, premier lieu d'accueil non-mixte de la métropole de Lyon pour femmes précaires*](#)